



Spectacle de clôture des JPO, mars 2017 © Franck Alix.

Préparation à l'insertion professionnelle / département spectacle vivant

L'institut supérieur des arts de Toulouse, établissement public de coopération culturelle, résulte du regroupement en 2011 :

X de l'école supérieure des beaux-arts de Toulouse, académie royale fondée au milieu du XVIII^e siècle, devenue département beaux-arts de l'isdaT ;

X du centre d'études supérieures musique et danse (CESMD) fondé en 1993 par l'État et la Ville de Toulouse, aujourd'hui département spectacle vivant de l'isdaT.

Les missions de l'isdaT spectacle vivant s'inscrivent dans la réforme nationale de décentralisation et de restructuration de l'enseignement supérieur artistique en l'adaptant au système Licence, Master, Doctorat (accord de Bologne). À l'instar de tous les établissements (Pôles supérieurs et CNSMD de Paris et Lyon), le département spectacle vivant délivre des diplômes d'État (DE) mais également des diplômes nationaux supérieurs professionnels de musiciens (DNSPM) reconnus partout en Europe.

Cursus offerts en musique et danse

- Diplôme d'État (DE) de professeur de danse, 2 ans ;
- Préparation à l'examen d'aptitude technique (EAT) en danse, 1 an ;
- Diplôme d'État (DE) de professeur de musique, 3 ans ;
- Diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM), 3 ans ;
- Master orgue, 5 ans.

L'isdaT spectacle vivant est clairement identifié par les écoles associatives et les conservatoires de la région Occitanie comme centre de ressources permettant de pourvoir à leurs besoins de recrutement en enseignants musique et danse. L'isdaT sert de relai entre les jeunes diplômés et les employeurs locaux, qu'il s'agisse de pourvoir à des postes permanents, à des remplacements ponctuels ou de former des acteurs déjà en place mais non diplômés.

Le département spectacle vivant de l'isdaT, par la VAE et la formation continue contribue activement à la qualification / professionnalisation / déprécarisation de centaines d'enseignants en musique implantés dans la métropole Toulousaine et dans la région Occitanie.



Masterclass avec Hervé Rumeau, décembre 2017 © Franck Alix.



Moondog – Regards croisés, décembre 2018 © Franck Alix.



Spectacle d'ouverture des JPO, mars 2017 © Franck Alix.



Répétitions, spectacle de l'unité danse, mai 2017 © Franck Alix.



Journées Portes Ouvertes, mars 2018 © Franck Alix.

préparation à l'insertion professionnelle

✕ DNSPM (musique)

Options Préparation au métier d'Orchestre et Direction d'Orchestre
Cursus en partenariat avec l'Orchestre National du Capitole de Toulouse.

Option Pédagogie

Possibilité de faire DE + DNSPM articulés en 3 – 4 ans.

Actions de préparation à l'insertion (communes aux 4 options)

- Concert à vocation pédagogique avec l'Orchestre de Chambre de Toulouse (Cordes) ;
- « Projet artistique autonome », 2^e année ;
- Stages (4 jours/an) dans les structures artistiques toulousaines ;
- Nombreuses mises en situations professionnelles : concerts solo, musique de chambre, orchestre, chœur ;
- Incitation à l'internationalisation en 2^e année ;
- Cours de préparation à la vie professionnelle co-construit avec l'Université Toulouse – Jean Jaurès.

✕ DE de professeur de musique

Actions de préparation à l'insertion (communes à toutes les options)

- 2 stages pédagogiques de 40h (3h/sem.) dans les conservatoires de la région ;
- Possibilité de stage pédagogique d'été (2 sem.) au Québec ;
- Possibilité de faire DE + DUMI articulés en 3 ans ;

- Initiation à la recherche via la rédaction d'un mémoire professionnel + journées de recherche ;
- Réalisation d'un projet artistique à vocation pédagogique dans les écoles toulousaines, hôpitaux, MJC ;
- Stages intensifs avec des chorégraphes, musiciens, plasticiens ;
- Cours hebdomadaire d'« Environnement professionnel » préparant à l'emploi en conservatoire et école de musique.

✕ DE de professeur de danse

Actions de préparation à l'insertion (communes à toutes les options : classique, contemporain et jazz)

- Mises en situation 1 jour/semaine dans les écoles primaires toulousaines ;
- Tutorat durant l'année de pédagogie dans les conservatoires ou les écoles de danse de la région ;
- Mises en situations pédagogiques hebdomadaires sur une année couvrant tout le cursus ;
- Cours d'informations administratives relatives à l'environnement professionnel ;
- Actions de médiation auprès de publics amateurs diversifiés ;
- Scènes à vocation pédagogique ;
- Réalisation d'un projet chorégraphique annuel avec les enfants des écoles toulousaines ;
- Initiation à la recherche via la rédaction d'un mémoire professionnel ;
- Stages intensifs avec des chorégraphes, musiciens, plasticiens professionnels.

débouchés professionnels

DNSPM

- des emplois de type « régulier », soit un poste dans un ensemble professionnel (orchestre symphonique, orchestre de chambre, ou autre forme d'ensemble) ;
- des emplois dits « occasionnels », assez fréquents dans le milieu professionnel musical, où les musiciens peuvent être engagés par une structure dont la diffusion n'est pas l'activité principale ou dans le cadre d'un projet de diffusion circonscrit dans le temps (ex : festival, création d'une œuvre par une formation non pérenne, etc.) ;
- production ou coordination dans diverses structures de diffusion musicale, maisons de disques, concert ou festival ;
- emploi d'enseignement spécialisé (pour ceux qui obtiennent le double diplôme DE-DNSPM) ;
- médiation culturelle.

DE professeur de musique et de danse

- assistant spécialisé d'enseignement artistique du secteur public ;
- professeur ou animateur du secteur associatif ;
- musicien intervenant en milieu scolaire (dans le cas d'un double diplôme DE/DUMI) ;
- médiation culturelle ;
- emplois réguliers ou occasionnels de musicien interprète ou danseur.